

Les frais du PER compte-titres*

Montant minimal de versement initial :	500€
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Droits de garde :	
Gestion Libre	néant
Gestion pilotée par horizon	néant
Frais de gestion des fonds	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyennes)	
Frais courants annuels	1,85%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,80%
Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)	2,5% à 5%
Fonds obligations (moyennes)	
Frais courants annuels	1,08%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,420%
Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)	1%
Fonds immobilier**** (moyennes)	
Frais courants annuels	1,66%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45%
Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)	5,40%
Fonds diversifiés (moyennes)	
Frais courants annuels	1,28%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,47%
Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)	0,50% à 2,50%
Moyenne des frais de courtage sur internet (opération ponctuelle)	0,60%, minimum de 10€
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne)	1,06%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,37%
Profil équilibré (moyenne)	1,23%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,44%
Profil dynamique (moyenne)	1,35%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,50%
Moyenne des frais d'entrée maximum dans les fonds pour la gestion pilotée par horizon	NA
Autres frais annuels :	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	Néant
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	NA
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires	Néant
Nombre d'arbitrages gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	
1% maximum pendant 5 ans et 0% au-delà ou frais maximal (si variable)	
Frais sur les versements de rente	0,50%
Frais de rachat	NA



NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

Les frais OPC sont publiés dans le DICI des fonds et mis à jour régulièrement

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCl, les SCPI et les SCI.